

FOYER RURAL DE FAYENCE-TOURRETTES.

REUNION PLENIERE du 10 décembre 2009 à 18h30 au Mille-clubs

Présents : M.Toche, Y.Guillerault, R.Audbert, M.Bully, A.Caradonna, C.Chabaud, F.Chabaud, R.Chaput, M.Chevalier, M.Claudin, A.Delhoume, M.Feilleux, J.Freitas, N.Halloin, M.Jung, M.Leguéré, H.Mortreux, J.Peyracchia, H.Poupon, J.Spatazza, A.Spender, A.Sevain, L.White, M.J.Zaïdi, L.Ifrene.

Absents excusés : L.Bernateau, F.Converset, A.Peyracchia, D.Corinne, L.Dabos, N.Dumesnil, Y.Garcia, L.Rigaud, A.Grimault, L.Gisèle, V.Melon, S.Moncho, D.Single, F.Tissier.

1- INTRODUCTION DU PRESIDENT.

Saluant les participants, Michel Toche souhaite que soit désigné pour chaque réunion plénière un **responsable de séance**. Celui-ci devrait répartir les prises de paroles, imposer une discipline rendue nécessaire par l'abondance des sujets à traiter, limiter les digressions et imposer, quand cela s'avérera nécessaire, le silence. Constatant que le temps consacré aux réunions est généralement limité, il pense qu'un fonctionnement plus rationnel s'impose. Cependant si les ordres du jour devenaient trop chargés, il faudrait envisager soit de multiplier les réunions plénières, soit accepter de les prolonger. En aucun cas des questions soulevées pourront être abandonnées ou mal traitées

2- BUDGET DES SECTIONS EN 2009 ET 2010.

2-1 : L'utilisation du budget 2010.

Pour chaque section, le trésorier rappelle le montant budgétaire accordé, les recettes encaissées ainsi que l'état des dépenses à la date de la présente réunion.

Bien que le budget 2009 ne soit pas encore clôturé, Michel Toche souligne :

- une grande disparité entre les budgets sollicités et les dépenses réelles. Il souhaiterait que les responsables de section ajustent davantage leurs prévisions annuelles
- une gestion rigoureuse des crédits accordés : le Foyer Rural a pu, au fil des années, fonctionner dans d'excellentes conditions. Cependant des améliorations sont toujours possibles et tous les projets nécessitant d'importants investissements doivent être pris en considération (exemple de la reliure qui pourrait se doter d'un matériel onéreux mais indispensable).

2-2 : Le budget 2010.

- Pour établir ce budget, il est impératif que toutes les demandes soient déposées au secrétariat avant la réunion qui se tiendra le 7 janvier 2010 (et qui sera suivie par un Conseil d'Administration). La demande budgétaire 2010 devra être déposée le 15 janvier au plus tard (en Mairie de Tourrettes)
- Force est de constater que les subventions tendent à se raréfier et que le Foyer Rural se doit de présenter aux différents bailleurs des projets solides, argumentés et financièrement inattaquables.
- Les relations avec les mairies de Fayence et de Tourrettes pourraient être améliorées. Des réunions de travail mairies/Foyer Rural doivent être organisées afin d'éclaircir certains points litigieux: courriers restés sans réponse, travaux promis mais non réalisés, impossibilité de garer le véhicule du Foyer Rural dans le parking municipal, absence de représentant de la mairie lors de la manifestation Bagiliba

3-VISITE DES SECTIONS :

3-1 : Premier bilan

Michel Toche, accompagné de Madeleine Jung, a consacré quelque cinq après-midi pour visiter toutes les sections (à l'exception du VTT). Il a pu noter :

- l'importance de ces contacts directs avec tous les membres du Foyer Rural
- la grande convivialité qui règne dans toutes les sections

- la compétence des animateurs. Cependant les problèmes de formation doivent être pris en considération afin d'une part d'accéder aux techniques nouvelles et d'autre part de préparer la relève.
- la richesse d'un fonctionnement basé sur le bénévolat. Le Foyer Rural devrait davantage valoriser ce potentiel humain qui fait sa force et sa valeur. Dans cette optique, l'idée d'une fête conviviale rassemblant tous les adhérents prend tout son sens.

3-2 : Quelques projets :

Plusieurs idées et suggestions ont été lancées qui pourraient être reprises :

- Madeleine Jung prendra contact avec les différentes sections afin d'établir l'inventaire du matériel appartenant au Foyer Rural. Cet inventaire permettra également de réactualiser le dossier préparé pour les assurances.
- Pour une meilleure « vitrine », un recueil présentant toutes les activités du Foyer Rural (pressbook) sera constitué sur la base de petits textes que chaque section fournira à Nathalie Dumesnil et en reprenant certains articles du site informatique.
- Des témoignages des différentes réalisations (photos, réalisations textiles, créations artistiques...) pourraient être exposés au secrétariat.

3-3 : Cas particulier des activités sportives :

- D'une manière générale, les relations entre les sections sportives du Foyer Rural et les clubs sportifs sont excellentes : quelques problèmes subsistent cependant au niveau du football quant à l'occupation du terrain.
- Michel Toche soulève **un problème de sécurité au niveau du gymnase**. Lors de sa visite, il a trouvé des locaux fort sales et présentant de graves déficiences au niveau de la sécurité des utilisateurs : soutiens des structures déficients, téléphone inaccessible. Cette opinion n'est pas partagée par tous les responsables de sections sportives. La gestion multi-utilisateurs d'un même espace n'est jamais simple : qui assure l'entretien ? qui prend en charge les travaux ? qui signale les dégradations ?

4-L'UTILISATION DU MILLE CLUBS.

La création de sections nouvelles impose une meilleure coordination des activités dans le temps et dans l'espace (restreint). Aucune des solutions envisagées et proposées n'est totalement satisfaisante :

- la nécessité de gagner de l'espace dans la salle du bas implique le déplacement du tableau qui pourrait être fixé sur un mur.
- au premier étage le bureau anciennement occupé par le trésorier sera utilisé par la section VTT à la recherche d'un local pour entreposer le matériel de réparation des vélos.
- La section « musique » continuera à évoluer dans la salle du sous-sol.

5-FETE DU FOYER RURAL EN JUIN 2010.

- L'idée d'une fête ouverte à tous les adhérents du Foyer Rural a fait son chemin. La date retenue est le **dimanche 20 juin**.
- Tous les adhérents du Foyer Rural ainsi que leurs proches sont d'ores et déjà cordialement invités. Cette fête devrait être un grand moment de convivialité et de partage.
- Le lieu reste à définir. La solution du parc de la Communauté de Communes apparaît comme la meilleure. Des démarches seront entreprises auprès du maire de Montauroux, Président de la Communauté de Communes.
- Un comité d'organisation sera constitué afin de coordonner les interventions (spectacles, expositions, manifestations sportives...).
- Le « **clou** » de la journée sera un spectacle créé, animé et interprété par les adhérents du Foyer. Il associera la chorale, l'orchestre, la troupe de « la Cordée », le chant, le folklore, les danses....

6-AUTRES ACTIVITES :

6-1 : Le téléthon.

Plusieurs sections (VTT, volleyball, aéromodélisme) ont prêté leur concours à cette manifestation. Les gains de la journée se sont élevés à 1219 euro alors que les dépenses n'avaient pas dépassé 116 euro. C'est donc un chèque de 1103 euro qui a été remis à la mairie de Fayence.

6-2 : Le carnaval de Fayence :

- Le nouveau comité des fêtes de Fayence (OMA : -Office Municipal d'Animation) a décidé de redonner vie au carnaval de Fayence. A cet effet, le Foyer Rural a été contacté pour participer à une réunion d'information. La date retenue pour le Carnaval est le dimanche 28 mars.
- Michel Toche rappelle qu'il n'est pas dans la vocation du Foyer Rural de fonctionner sur des événements ponctuels.
- Si le Foyer Rural accepte de participer à ce carnaval ce sera à travers de ses activités traditionnelles. En aucun cas, il n'apparaîtra comme organisateur ou financeur

6-3 : Réveillon du 31 décembre 2009 :

Mireille Claudin invite tous les adhérents à participer au réveillon organisé le 31 décembre au Mille clubs. Ce réveillon ouvert à tous débutera dès 18 heures. Chaque participant viendra avec un plat salé, un dessert et une boisson

7- QUESTIONS DIVERSES

7-1 : Lutte contre l'isolement.

Rolande Audbert a représenté le Foyer Rural à l'atelier de lutte contre l'isolement constitué par diverses associations (assistantes sociales, relais solidarité...). Au cours de cette réunion un questionnaire a été élaboré afin de préciser comment s'établissent les liens sociaux dans notre canton de Fayence. Elle demande que les participants à la réunion plénière acceptent de répondre à ce questionnaire.

7-2 : Problème pratique :

André Sevain rappelle que le chauffage doit être systématiquement fermé dans les salles de l'ancien collège en fin de journée et dans celles du 1000 clubs ramené entre 5 et 10.

Michel Toche annonce que :

- **le prochain Conseil d'Administration se tiendra le jeudi 7 janvier 2010 à 18 heures**
- **la prochaine réunion plénière aura lieu le jeudi 11 mars 2010 à 18 heures.**

La séance est levée à 20h45.